

ARRETE DE PROCLAMATION DES RESULTATS

**ELECTION DE LA DIRECTION DU DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE
DE L'UFR ALLSH AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

SCRUTIN DU VENDREDI 02 DECEMBRE 2022

Le Doyen de l'UFR ALLSH

Vu les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université ;

Vu les Statuts de l'UFR ALLSH modifiés adoptés par le conseil de l'UFR ALLSH en sa séance du 09 février 2017 et approuvés par le conseil d'administration de l'Université en sa séance du 28 mars 2017 ;

Vu le Règlement Intérieur de l'UFR ALLSH approuvé par le conseil de l'UFR ALLSH en sa séance du 27 avril 2017, modifié et approuvé au conseil de l'UFR ALLSH du 26 octobre 2017 et du 05 juillet 2018 ;

Vu l'arrêté électoral relatif à l'élection de la direction du département de Sociologie de l'UFR ALLSH en date du 20 octobre 2022 ;

Vu le procès-verbal de dépouillement ;

Le Doyen de l'UFR ALLSH proclame le résultat du scrutin :

Département	NOMBRE DE				Taux de participation
	Inscrits	Votants	Bulletins blancs ou nuls	Suffrage valablement exprimés	
Sociologie	25	15	0	15	60,00 %

Est élu :

Département	Nom et Prénom
Sociologie	VITALE Philippe

Le présent arrêté est porté à la connaissance des personnels et usagers du département par voie d'affichage dans le Bureau d'Appui à la Pédagogie ainsi que par une mise en ligne sur le site de l'UFR ALLSH.

Fait à Aix-en-Provence, le 05 décembre 2022,

Le Doyen de l'UFR ALLSH



Lionel DANY